

*Mise au point sur...***Incidence de quelques pesticides sur les stades immatures d'*Aleurothrixus floccosus* MASK.
I - Oeuf.****A. GARRIDO, Teresa DEL BUSTO et J. TARANCON***

Une étude de l'incidence sur les oeufs de la mouche blanche des agrumes (*Aleurothrixus floccosus* MASK.) de 27 pesticides (24 insecticides, 2 acaricides et 1 divers) a été effectuée au laboratoire.

Les applications réalisées aux doses normales d'emploi en vergers ont été effectuées avec un pulvérisateur à main sur des pontes recueillies sous cage sur des plants de bigaradiers maintenus durant les essais en cultures hydroponiques en vue de faciliter les comptages et les observations.

De l'étude pratiquée on a pu constater que le stade d'oeuf d'*Aleurothrixus floccosus* MASK. présente, en général, une forte résistance aux divers pesticides essayés. Seuls, cinq d'entre eux possèdent une toxicité supérieure à 50 p. 100 ce qui ne représente que 18,5 p. 100 des produits testés et parmi ceux-ci seuls 2, en définitive, provoquent une mortalité des oeufs variant de 80 à 100 p. 100.

Le classement des produits expérimentés effectué pour chaque groupe en fonction de leur toxicité croissante vis-à-vis des oeufs d'*A. floccosus* est le suivant :

Insecticides :

Toxicité nulle : Diazinon, Fenthion, Parathion-méthyl, Diméthoate (2), Azinphos-méthyl, Carbaryl, Diméthoate (1) et Fenitrothion (1).

Toxicité faible : Phosmet, Pirimicarbe, Ethion, Malathion, Oxydemeton-méthyl, Methamidophos Endosulfan et Etiofencarbe.

Toxicité moyenne : Trichlorfon, Fenitrothion (2) et Chlorpyrifos.

Toxicité forte : Butocarboxim, Ethrimphos et Methidathion.

Toxicité très forte : Huile d'été et Methomyl.

Acaricides :

Toxicité nulle : Cyhexatin, Dicofol + Tetradifon.

Divers :

Toxicité nulle : Détergent.

Comparativement à ce que nous avons enregistré déjà sur l'action des pesticides vis-à-vis des nymphes de *Cales*, là encore, à matière active de base identique, deux formulations peuvent avoir une action différente. C'est le cas notamment pour les deux fenitrothion commerciaux ayant une toxicité respective de 9 et de 42 p. 100, différence qui ne peut s'expliquer que par la présence de mouillant différent.